

ceteco.

ARCHITECTE:

Mr Patrice Sayettat 4 rue de l'industrie, VIF 38450 VIF

Tél: 04 76 72 46 80

Mél : sayettat.patrice@gmail.com

ECONOMISTE DE LA CONSTRUCTION :

Mr Cédric Cluzel 416 chemin de Brandonnières 38410 VAULNAVEYS-LE-BAS

Tél: 06 33 72 71 29 Mél: cedric.cluzel@ceteco.fr

MAITRE D'OUVRAGE

Mairie de Mens Mens 38710

Extension des vestiaires du foot Stade Laurent Turc

Mens

Cahier des charges

Lot n°7

CARRELAGES

Date	13/03/2018
Phase	CONSULTATION
Indice	В

SOMMAIRE

	CARRELAGES	1
7.1	Prescriptions générales	3
7.1.1	Définition du projet	3
7.1.2	Documents concernés liste des D.T.U. normes et autres documents de références :	3

Code	Décianation
7.1	Prescriptions générales
	L'ensemble des prescriptions communes à tous les corps d'états sont détaillées dans le lot cahier des charges 00 dispositions communes à l'ensemble des lots.
7.1.1	Définition du projet
	Le présent cahier des charges concerne les travaux pour l'extension des vestiaires du foot à mens.
	Extension d'un ERP de 5 ème catégorie de type PA
	Ce marché est un marché à consultation directe
7.1.2	Documents concernés liste des D.T.U , normes et autres documents de références :
	Ces documents (liste non exhaustive), bien que non joints matériellement au marché, sont réputés bier connus des entreprises et les parties contractantes leur reconnaissent expressément le caractère contractuel.
	NF EN 1997-1 (juin 2005) : Eurocode 7 - Calcul
	Règles PS 92 (DTU NF P06-013) (décembre 1995) : Règles de construction parasismique - Règles PS applicables aux bâtiments + Amendement A1 (février 2001) + Amendement A2 (novembre 2004) (Indice de classement : P06-013)
	FD P15-010 (octobre 1997) : Liants hydrauliques - Guide d'utilisation des ciments (Indice de classement : P15-010)
7.A	Revêtement murale : faïence
	Fourniture et pose de carrelage comprenant :
	Le traçage et l'implantation suivant calepinage du fabricant et/ou de la Maîtrise d'Oeuvre.
	Compris les pièces spécifiques telles que des cabochons, filets décoratifs, etc.
	Coupes égales au pourtour des pièces.
	Coulage des joints au mortier "M2", nettoyage à la sciure.
	Teintes et motifs aux choix de l'architecte
	Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Code Désignation Travaux préparatoire et d'étanchéité compris comprenant entres autres : Fourniture et mise en oeuvre d'une étanchéité de sols sur dallage sur terre plein, sur cloisons ou sur doublages comprenant: Remontée en plinthe sur la hauteur du complexe couche de désolidarisation + carrelage + plinthes. Mise en œuvre comprenant application du primaire sur support sec. 1ère couche au rouleau, affichage et marouflage de l'armature, auto-imprégnation et 2ème couche au rouleau. Le SPEC sera mise en oeuvre sur toute hauteur des cloisons en briques plâtrières et des doublages en parement plaques hydrofuges Produit bénéficiant d'un avis technique, et mise en oeuvre conforme aux spécifications du fabriquant. Faïences toutes hauteurs Y compris les retours et le carrelage des gaines verticales et des habillage de bâti-support. Dimension: 20 x 20 cm Ton et aspect des faïences aux choix de l'architecte Un échantillon sera présenté à l'architecte avant toute mise en oeuvre. Localisations\Sur l'ensemble des cloisons 7.B Carrelages Pose collées d'un revêtement de sol en carreaux de grès cérame. Comprend le ravoirage si nécessaire et la désolidarisation Réception et nettoyage des supports (balayage, dépoussiérage, neutralisation des fonds...) livrés par le lot Gros oeuvre. Jointoiement au mortier de ciment additionné de résines synthétiques hydrofuge. Joints de fractionnement remplis au mastic élastomère. Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution. Dimension 20 x 20 cm Teintes, aspect: Aux choix de l'architecte Comprend nettoyage et Protection en fin de travaux, compris enlèvement avant réception. Carrelage antidérapant et aura un classement PC10 Classement du carrelage UPEC : U4P4E3C2 à présenter à la maîtrise d'oeuvre avant toute mise en oeuvre.

Code	Désignation
7.C	Cornières de seuils
	Fourniture et pose de cornières de rive en aluminium teinte nature pour arrêt des sols carrelés au droit de la jonction de l'existant et de l'extension dans le vestiaire arbitre.
	Toutes coupes, chutes, fournitures et sujétions d'exécution.
	Localisation : Passage existant et extension